

PREAMBULE

Le présent dossier de concertation porte sur la consistance technique des travaux de réalisation des équipements publics, qui se composent d'aménagement de voiries et de réseaux d'assainissement, tels qu'inscrits au programme d'aménagement d'ensemble, approuvé le 27 novembre 2009.

Les études préliminaires portant sur ces équipements étant en cours, le dossier de concertation sera complété au fur et à mesure de leur avancée et ce jusqu'au stade de l'avant projet.